

le Baie d'Hudson et au territoire nord-ouest de l'Amérique Britannique du Nord.

L'hon. monsieur DeBlaquière, en réponse aux remarques de l'hon. monsieur Vankoughnet, réitéra son absolue condamnation du tour de passe-passe au moyen duquel, les présents ministres tiennent leur position comme aviseurs de la couronne.

Les hon. MM. Fergusson et Campbell condamnent aussi avec chaleur les changements dans le cabinet du mois d'août dernier.

L'hon. monsieur Rose parle en faveur du tour de passe-passe, et s'appuie de l'opinion de lord John Russell, comme l'hon. monsieur Vankoughnet l'a fait en citant celle de monsieur D'Israéli.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Les résolutions de monsieur Talbot, concernant la liberté du commerce, sont rejetées par 61 contre 29.

Monsieur Alleyne dépose sur la table un rapport à une adresse pour connaître le montant des sommes dues par les agents des terres de la Couronne à la fin de l'année dernière.

L'hon. monsieur Cartier propose que la chambre se forme en comité sur les résolutions relatives au paiement des droits féodaux, et il présente un message de Son Excellence qui concourt dans ces résolutions.

Monsieur Foley propose que le comité soit chargé de voir que la somme ou les sommes acquises par le règlement et le paiement en entier de toutes redevances seigneuriales, soient payées par les censitaires, ou à même un fond quelconque réalisable dans le Bas-Canada.

Cet amendement est rejeté sans division.

Le rapport du comité des translations du siège du gouvernement est présenté; et il est ordonné qu'il soit imprimé. Les translations ont coûté £300,000. La dernière de Québec à Toronto y figure pour £140,000.

M. Robinson présente une pétition du bureau de commerce de Toronto pour que les vieilles pièces de monnaies anglaises soient retirées.

NOUVELLES D'EUROPE.

ANGLETERRE—Une dépêche télégraphique annonce enfin que les puissances belligérantes ont consenti à s'en rapporter à un congrès européen, mais que les bases de la discussion ne sont pas encore déterminées.

D'après le Times ce congrès s'assemblera à Londres à Berlin ou Aix-la-Chapelle.

Le Post prévient le public contre une trop grande confiance dans les rapports pacifiques, et met en doute que le congrès se réunisse.

Le Daily News annonce que la dernière circulaire autrichienne a été rédigée par le prince de Metternich.

Le Morning Herald annonce que la France a l'intention de protester contre la construction de fortifications à Plaisance.

Les débats sur le bill de réforme progressaient. On s'attendait que le ministère serait défait sur l'amandement de Lord John Russel; néanmoins, Lord Palmerston a promis d'appuyer la seconde lecture du bill, ce qui devait, en toute probabilité, sauver le ministère.

Le Star de Londres pense que lord Malmesbury a été choisi pour représenter l'Angleterre dans le Congrès.

FRANCE—On prétend que le prince Napoléon représentera la France au Congrès projeté.

Le comte Cavour était à Paris le 29 mars. On assure que 400,000 mousquets, selon le nouveau modèle ont été faits pour l'armée française.

Un journal de Toulon annonce que quatre frégates à vapeur ont reçu ordre d'appareiller pour aller chercher des troupes en Algérie.

Le prince Napoléon insistait personnellement sur l'admission du Piémont dans le Congrès et représentait que le comte de Cavour avait l'intention de résigner si le Piémont n'était pas admis.

AUTRICHE.—L'exportation des armes et du soufre vers les territoires italiens a été prohibée en Autriche.

L'Autriche a consenti, dit-on, au Congrès sous certaines conditions qui n'ont pas une grande importance néanmoins.

ITALIE—Le cardinal Antonelli a de nouveau demandé l'évacuation immédiate de Rome par les troupes françaises.

Dans un concilium de cardinaux on a agité la question de l'évacuation des États-Romains par les troupes étrangères. Le pape n'aurait dit qu'il se trouvait assez puissant pour se passer des secours de l'étranger. Il répéta qu'il n'avait demandé la retraite des garnisons étrangères que dans le but d'éviter un conflit qui finirait par une guerre générale.

INDES—On a pris des précautions pour empêcher le retour des rebelles dans la province d'Oude.

Une dépêche télégraphique constate que les Rehittas ont été faits prisonniers sans coup ferir, mais que Tantia Topoo n'avait encore pu être rejoint.

NOUVELLES DIVERSES.

—Lundi soir, le feu a consumé l'hôtel Victoria située à la Pointe-Lévi.

—Dernièrement, une enquête a été tenue sur le cadavre d'un jeune homme du nom de Jean Langlais, trouvé la veille sans vie dans sa carriole sur le poste des charretiers à la basse-Ville. Le jury a prononcé en cette circonstance un verdict de mort causée par l'usage immodéré de boissons enivrantes.

—Un correspondant écrivant de Toronto à l'Ottawa Citizen, assure, que la translation

du siège du gouvernement à Québec est encore dans le domaine du doute. Quelques-uns des plus ardents avocats d'Outaouais s'efforcent de convaincre le gouvernement de l'urgence de rester à Toronto jusqu'à ce que les bâtisses soient construites à Outaouais. On dit que deux membres au moins du ministère favorisent cette idée.

(Journal de Québec)

—Messieurs Abraham Hamel, (de la maison Hamel et Frère,) Hardy, (de la maison Leblanc, Hardy et Paré,) Simons et Morgun; tous marchands de Québec, passagers de l'Indian, sont arrivés en ville hier, par la voie ferrée de Richmond, de leur voyage d'Europe. (Idem.)

—Nous apprenons que monsieur Sexton a été nommé recorder en remplacement de l'hon. J. Bourret, décédé; monsieur A. LaFontaine a, de son côté, été nommé juge à Aylmer et monsieur Driscoll greffier de la cour supérieure au même lieu. (Le Pays.)

—On écrit de Toronto que le ministère a offert \$600,000 aux membres du district de Québec, pour la construction de bassins, au lieu de tenir à ses obligations, en transférant le siège du gouvernement à Québec. (Le National.)

—Le Herald de Montréal annonce que Sir William Eyre, commandant-en-chef des troupes anglaises en Canada vient de soumettre sa démission pour cause de mauvaise santé.

—Les principaux citoyens du comté de devant représenté en parlement par l'hon. M. Hincks, viennent de décider de lui donner un dîner public à son arrivée en Canada.

—Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs de St. Hyacinthe que le contrat pour la construction de Pusine a été signé entre M. Aubin et les directeurs de la compagnie. Les travaux vont être commencés immédiatement et nous espérons que le tout sera terminé pour le jour de la St. Jean-Baptiste. —Courrier de St. Hyacinthe.

—“Le Canada est dignement représenté ici parmi nos artistes. Le chevalier Falardeau, né au Cap-Santé, près de Québec, est considéré à Florence comme l'un des artistes qui donnent les plus belles espérances. Personne n'est plus habile que lui comme copiste. Dans cette branche de l'art du peintre, son exécution est d'une fidélité que nul ne peut surpasser.” (Montreal Herald.)

A VENDRE.

Un emplacement de 40 pieds de largeur sur 60 de profondeur avec une maison en bois, à une étage, située faubourg Saint-Roch, rue Saint-Antoine numéro 62. Aussi une boutique de boulanger en pierre à deux étages; le tout en bon état. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux au propriétaire N. MINOR.

9 novembre, 1858.

L. M. D'ARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR.